

Être né en Guyane et y vivre, ou s'y être installé durablement, pour y travailler et élever ses enfants, c'est en attendre une vraie qualité de vie. Dans cet écrin pour le moins imposant de l'Amazonie, même le temps qui passe se devrait plénitude.

Comment d'ailleurs avec tant de richesses recensées, tous ceux qui contribuent à construire ce territoire ne trouveraient-ils pas la ressource ici même, afin d'assurer le développement de la Guyane. Pourtant, la Guyane reste en souffrance plusieurs décennies après la départementalisation, laquelle a accusé de scandaleux retards afin de simplement appliquer les droits sociaux et familiaux légalement en vigueur. D'ailleurs les préalables de la loi "Égalité Réelle", impensable et tardif constat d'échec des politiques d'assimilation, relevaient clairement que l'inégalité qui avait longtemps affecté l'application des lois nationales dans les Outre Mer, marquait encore la Guyane par des exclusions si lourdes qu'elles auraient provoqué de violentes explosions sociales dans n'importe quel pays de l'Union Européenne :

- Pénurie d'emploi frappant 57% des moins de 30 ans,
- Pénurie de logement décent et des programmes satisfaisant à peine 10% des besoins,
- Écarts extravagants des revenus entre la Guyane et la France hexagonale et écarts insupportables entre le littoral et la vallée du Maroni, avec ce terrible verdict d'une espérance de vie inférieure de plus de six années à la moyenne nationale.

L'initiative locale elle-même, celle de nos entreprises, survit avec peine dans un contexte de récession continue certes, mais en se trouvant avant tout orpheline des politiques d'impulsion économique en perdition, relevant pourtant directement de la responsabilité de l'institution territoriale.

La production intérieure et la balance commerciale ont chuté en 2016, au plus bas niveau de leur histoire, tandis que les importations attestent des profits réalisés par un système qui déverse sans discontinuer et à des prix prohibitifs, des flux de marchandises dont pourtant beaucoup poussent ou pourraient être produites ici.

Comment dans de telles conditions, la précarité sociale ne se serait-elle pas aggravée, avec quasiment la moitié de la population recensée au-dessous du seuil de pauvreté lequel frappe le plus grand nombre de nos retraités ainsi que de jeunes adultes privés d'emploi stable.

Voilà précisément ce que les mouvements sociaux de 2017 ont sanctionné, ce cycle de l'éternelle absence de développement, la déstructuration des fragiles points d'appui de la santé publique et des rares filières productives ainsi que la totale faillite du système éducatif qui voit 63% d'une classe d'âge ayant décroché du système scolaire sans la moindre qualification. Les mouvements sociaux, en vérité, ont eu à se substituer à l'incapacité de nos représentants nationaux et territoriaux de faire entendre la voix de la Guyane dans les plus hautes instances de l'État.

Cette exigence de profonds changements et d'expression démocratique, a toutefois presque fatalement buté sur des stratégies de pouvoir et d'enlisement.

Malgré l'exemplarité annoncée de la mobilisation, celle-ci aboutit à un bilan économique très lourd (entreprises en péril, recours au chômage partiel ou total).

N'apparait-il pas à ce titre, qu'il soit difficilement pensable, et encore moins souhaitable, que l'on puisse imaginer devoir à nouveau légiférer dans la rue, et depuis la rue ?

Et, face à une situation aussi critique, comment ne pas réagir, élever sa protestation et se mobiliser à titre personnel? Oui, devant la responsabilité de ceux qui, au niveau local, ont cautionné année après année, un quasi-arrêt de notre économie avec des impacts considérables, j'ai pris en pleine conscience, la décision d'être candidat, avec Georges AMARANTHE, aux élections législatives des 10 et 17 Juin 2017.

Profondément imprégné des problématiques du territoire, des questions de justice sociale et de respect de la personne humaine, ma candidature est nourrie de mes engagements passés qui m'ont enseigné la maîtrise

des dossiers et la fermeté indispensables à la chose publique, particulièrement pour la défense des intérêts de la Guyane face à ses partenaires institutionnels et privés.

Mon expérience en tant que Maire et Sénateur, s'est forgée autour de l'aménagement du territoire et de l'adaptation de la loi à nos réalités, où j'ai appris face à l'État, la difficulté de faire valoir en particulier les projets préfigurant un développement endogène pour la Guyane.

Serait-t-il donc si périlleux pour nous d'avoir fait condamner les Services Fiscaux par le Conseil d'État pour faute lourde dans la mise à jour des matrices cadastrales de la ville de Kourou; ou d'avoir opposé au Gouvernement un projet de "Société Minière de Guyane" de gouvernance territoriale, enfin dotée des moyens de contrôler l'activité et éradiquer les activités clandestines ?

De même, dans la redéfinition par la loi des retombées financières ainsi que des transferts technologiques de l'activité spatiale sur l'ensemble des espaces publics, je n'ai reçu en écho que la couardise politique de nos représentants, tant nationaux que territoriaux, tout comme d'ailleurs pour mon interpellation du Gouvernement quant à la ratification par la France de la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail, sur la reconnaissance des droits des peuples autochtones.

Rompre avec notre lourd passif, c'est substituer par des mesures énergiques, cette économie de comptoir qui porte atteinte à notre auto-suffisance alimentaire par une économie de production, telles que prévues par les dispositions de la loi "Égalité Réelle", permettant sans délai l'identification et la structuration de filières de production pilotes et d'amorcer enfin une métamorphose de ce territoire.

C'est également sur le travail législatif de fond, restaurer la concertation de terrain avec nos concitoyens afin que l'élaboration de rapports circonstanciés sur les problèmes majeurs de la Guyane soit un passage obligé dans l'instruction des projets de lois conformes aux intérêts du territoire. Privilégier une dynamique de groupe restreint, le cas échéant ultramarin, qui siège au sein du bureau de l'Assemblée Nationale, gérant des problématiques communes, c'est s'assurer d'examens plus fréquents en séance plénière des propositions de lois émanant des parlementaires de la Guyane.

Penser et agir ensemble pour notre territoire, cela entend lever les contraintes législatives et réglementaires les plus inadaptées.

C'est stimuler les capacités de trouver ici les solutions en faveur de notre développement. C'est considérer que les légitimes mesures de rattrapages budgétaires telles que prescrites par l'Accord de Guyane resteront éternellement insuffisantes, si l'on ne saisit pas avec clairvoyance la question des filières productives, créatrices de richesses et d'emplois.

C'est l'appropriation par les démocrates des problématiques de l'immigration clandestine et de cette incapacité de l'État de réguler des flux, qui impactent lourdement le territoire par des actes délinquants autour du pillage de nos ressources, avec des pollutions massives, des désordres urbains qui génèrent habitat insalubre, trafic autour de la misère et saturation de services administratifs débordés.

Enfin, de façon opérationnelle, des mesures immédiates seront à faire valoir, encadrées par les lois en vigueur dont la loi "Égalité Réelle" et financées au titre des fonds d'urgence du Gouvernement :

- Mesures contre la très grande pauvreté avec 44% de la population recensée au-dessous du seuil de pauvreté. La plupart de nos retraités en sont les victimes ainsi que nos jeunes adultes sans emploi ni repère et qui pour les plus fragiles nourrissent la spirale des addictions graves et de la déchéance liée au trafic de stupéfiants notamment en tant que « mules ».
 - Mesures renforçant les dispositifs contre l'illettrisme et le décrochage scolaire précoce.
- Moratoire immédiat à l'encontre du projet d'exploitation aurifère dit de la "Montagne d'Or", relevant en l'état de la spoliation des ressources naturelles de la Guyane et de risques environnementaux non documentés. Je veillerai toutefois à densifier les recettes du territoire en faisant légiférer sur la valorisation de la biodiversité et de l'économie "bleue" des ressources maritimes, créatrices d'activités et d'emploi, complétant mon amendement dit "taxe carbone" compensant financièrement les engagements environnementaux de la France sur le massif amazonien.

Mes chers compatriotes, l'enjeu principal de ces élections est dans le choix de députés en capacité de concilier les intérêts de la population et les potentialités, dans une relation responsable, engagée et féconde, aussi bien avec le Gouvernement qu' avec l'Union Européenne; et à établir dans notre bassin régional, avec les pays qui partagent avec nous le même écosystème amazonien, la même façade océanique, la criminalité de même caractéristique, une coopération aussi fraternelle qu'exigeante, ouvrant à la Guyane et à sa jeunesse tous les champs du possible.

Bien à vous Jean-Étienne ANTOINETTE et Georges AMARANTHE



